



LA PRÉSIDENTE

AVIS DE RECRUTEMENT

L'Université Hassan 1^{er} de Settat annonce des Concours pour le Recrutement de (05 postes) cadres Administratifs et Techniques (**Session 16/10/2022**), au profit de ses établissements selon les Spécialités demandées cités au tableau suivant :

Etablissements	Grade	Spécialités	N.P	Adresses
Faculté des Sciences Juridiques et Politiques Settat	Techniciens 3ème grade	Développement Informatique	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 784 Settat Tél : 0523721939 / Fax : 0523724087
	Techniciens 3ème grade	Réseaux et Systèmes Informatiques	01	
Ecole Supérieure de l'Education et de la Formation Berrechid	Administrateur 2ème grade	Gestion financière et comptable	01	Siégé provisoirement à l'Ecole Nationale des Sciences Appliquées Berrechid Boulevard de l'Université /B.P 218 Berrechid Tél. 0522324758 Fax 0522534530
	Techniciens 3ème grade	Informatique	01	
Faculté des Sciences et Technique Settat	Techniciens 3ème grade	Informatique	01	Complexe universitaire Km 3 route de Casablanca B.P 577 Settat Tél. 0523400736 Fax 0523400969

Les candidats(es) intéressés(es) doivent s'inscrire sur le site suivant E-concours.uh1.ac.ma, Le dernier délai d'inscription sur le site **avant le 08.10.2022**.

Conditions de participation :

Ces recrutements sont ouverts aux candidats marocains, ayant l'âge réglementaire pour participation aux concours, titulaire des diplômes dans les spécialités demandées.

Pour les administrateurs 2^{ème} grade

Diplôme d'études supérieures approfondies ou diplôme d'études supérieures spécialisées ou master ou master spécialisé ou équivalent l'un d'entre eux conformément aux exigences du décret n 2.12.90 délivré le 8 Jumada II 1433 (30 avril 2012) Il a également été changé et complété.

Pour les techniciens 3^{ème} grade.

Le diplôme de technicien spécialisé délivré par les établissements de formation professionnelle créés selon le décret n 2.86.325 du 9 Janvier 1987 ou tout diplôme équivalent selon les dispositions réglementaire en œuvre selon le décret n 2.12.90 du (30 Avril 2012) Il a également été changé et complété.

Dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes:

Les candidats convoqués pour l'épreuve orale s'engagent à déposer les pièces suivantes auprès du service des Ressources Humaines de l'établissement concerné avant de passer l'examen oral.

1. Demande de candidature adressée au chef d'établissement concerné ;
2. Autorisation de l'Administration pour les candidats fonctionnaires ;
3. Une copie du diplôme demandé ;
4. Quatre curriculum vitae du candidat ;
5. Une copie de la carte d'identité nationale ;

La liste des candidats admis pour les épreuves écrites et orales sera publiée sur :

- Le portail de l'emploi public : www.emploi-public.ma,
- Le site web suivant : E-concours.uh1.ac.ma

La liste des candidats admis définitivement et la liste d'attente seront publiées sur le portail et sur les sites susmentionnés.